

La lettre du réseau migrants brest

n° 3. janvier 2023

Sans papiers, mais pas sans droits

Deux avis importants (sur lesquels il est possible de s'appuyer) :

Un premier (de 2015) de la commissaire aux droits de l'homme du conseil de l'europe

https://www.coe.int/fr/web/commissioner/blog/-/asset_publisher/xZ32OPEoxOkq/content/id/11533253#

Un second du 22 décembre 2022 du conseil d'état

<https://www.conseil-etat.fr/fr/arianeweb/CE/decision/2022-12-22/458724>

« si les ressortissants étrangers qui font l'objet d'une obligation de quitter le territoire français ou dont la demande d'asile a été définitivement rejetée et qui doivent ainsi quitter le territoire n'ont, en principe, pas vocation à bénéficier du dispositif d'hébergement d'urgence, ils relèvent néanmoins du champ d'application des dispositions précitées de l'article L. 345-2-2 du code de l'action sociale et des familles. » article L. 345-2-2 : « Toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence. »

Devant l'inaction de l'état, un conseil départemental a mis en œuvre des solutions d'hébergement de familles. Il se retourne vers l'état réclamant le paiement des sommes avancées.

Le conseil d'état valide cette demande.

Au niveau national, Projet de loi Darmanin 2023 :

Prochaines étapes (le lien ramène au site du Gisti)

- Un avant-projet de loi a été transmis au Conseil d'État, pour avis le 20 décembre 2022. Selon une pratique suivie constamment depuis 2015, cet avis - qui ne lie pas le gouvernement - est rendu public et transmis au Parlement en même temps que le projet délibéré en conseil des ministres.
- 1er février 2023 : présentation du projet de loi en Conseil des ministres
- février-mars 2023 : examen du projet de loi par le Sénat (première lecture)
- avril-mai 2023 : examen du projet de loi par l'Assemblée Nationale (première lecture)

Un podcast « Qu'est-ce qu'on a fait pour avoir autant de poncifs sur l'immigration ? » avec François Héran. Emission de Géraldine Mosna-Savoie (émission « Sans oser le demander » France Culture).

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/sans-oser-le-demander/qu-est-ce-qu-on-a-fait-pour-avoir-autant-de-poncifs-sur-l-immigration-7176420>

Menace sur l'Aide Médicale d'Etat :

Projet de loi de finances 2023 - après l'attaque grave du Sénat contre l'AME, les organisations de l'Observatoire du droit à la santé des étrangers demandent aux parlementaires de protéger ce dispositif essentiel, Lettre envoyée aux membres de la commission mixte paritaire (COMEDE, ODSE).

Et un document très complet sur l'AME de l'ODSE (Observatoire du Droit à la Santé des Etrangers), décembre 2022. https://www.odse.eu.org/IMG/pdf/argumentaire_ame_odse_maj_decembre_2022.pdf

Au niveau local,

Un rassemblement : ADJIM et ADE invitent le dimanche 5 février, 11H00, haut rue de Siam à une Commémor'ation (personnes décédées et disparues aux frontières)

En projet / loi Darmanin :

Une conférence en mars,

Courriers aux député·es et sénateur·trices finistérien·nes,

Manifestations au moment du passage de la loi devant les assemblées.

N'hésitez pas à transmettre cette lettre à toute personne que vous pensez pouvoir être intéressée.

La diffusion se fait par mail par le réseau reseau-amd-brest@framalistes.org. Si vous n'y êtes pas inscrit·es, c'est le moment.

Pour alimenter cette lettre, la critiquer, également une adresse mail : reseauimmigrantsbrest@laposte.net

(cette boîte est gérée par la Ligue des Droits de l'Homme Brest Métropole qui essaiera de faire vivre cette lettre mensuellement).